

ARRETE N°24_2025A
portant délégation de signature à l'Administration

Madame Marion DUCLOT, Directrice générale Adjointe des services - Développement durable
du territoire et chargée de la Direction générale des services
Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des services - Ressources
Madame Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services
Education, Famille, Culture et Communication
Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques
Madame Françoise CAMPEGGI, Directrice des Finances
Madame Hasna SELLOUM, Directrice des Ressources Humaines
Madame Djamila OUAGUED, Directrice Education, Jeunesse, Politique de la ville
Madame Mariette STÜSSGEN, Directrice Petite enfance, Famille
Monsieur Marc PIEDAGNEL, Directeur Aménagement
Monsieur Hervé CHARNAY, Directeur Economie
Monsieur Vincent PORTAL, Directeur Culture
Madame Patricia LAFOND, Directrice Adjointe Déchets

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-9 disposant que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services, au directeur général adjoint des services, au directeur général des services techniques, au directeur des services techniques et aux responsables de service ;

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'agglomération n°35_2024A du 30 septembre 2024 portant délégation de signature à l'Administration ;

Vu l'arrêté portant détachement dans l'emploi fonctionnel de Directrice Générale Adjointe du 21 septembre 2023 de Madame Marion DUCLOT occupant les fonctions de Directrice Générale Adjointe des services - Développement durable du territoire ;

Vu le contrat d'engagement d'un agent contractuel sur un emploi fonctionnel au grade de Directeur Général Adjoint du 16 mai 2022 de Monsieur Raphaël ROUZE occupant les fonctions de Directeur Général Adjoint des services - Ressources ;

Vu l'arrêté du président de la Communauté d'agglomération portant détachement dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services du 1^{er} janvier 2025 de Madame Sabrina RODRIGUEZ occupant les fonctions de Directrice Générale Adjointe Education, Famille, Culture et Communication ;

Vu l'arrêté portant détachement dans l'emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services Techniques du 9 mai 2022 de Monsieur Anthony LLEWELLYN occupant les fonctions de Directeur Général Adjoint des Services Techniques ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Madame Djamila OUAGUED du 16 avril 2021 occupant les fonctions de Directrice Education-Jeunesse-Politique de la ville ;

Vu l'arrêté portant avancement d'échelon à durée unique de Madame Mariette STÜSSGEN du 24 juin 2021 occupant les fonctions de Directrice Petite enfance-Famille ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Monsieur Marc PIEDAGNEL du 07 juin 2022 occupant les fonctions de Directeur de l'Aménagement ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Monsieur Hervé CHARNAY du 07 juin 2022 occupant les fonctions de Directeur Economie ;

Vu l'arrêté portant avancement de grade de Madame Françoise CAMPEGGI du 03 novembre 2022 occupant les fonctions de Directrice des Finances ;

Vu l'arrêté portant avancement d'échelon à durée unique de Madame Hasna SELLOUM du 11 février 2022 occupant les fonctions de Directrice des Ressources Humaines ;

Vu l'arrêté portant nomination par voie de mutation de Monsieur Vincent PORTAL du 26 juillet 2024 occupant les fonctions de Directeur Culture ;

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'agglomération portant détachement au titre de la promotion interne du grade d'ingénieur de Madame Patricia LAFOND du 17 décembre 2024 occupant les fonctions de Directeur Adjointe Déchets ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service public ;

ARRETE :

ARTICLE 1

1-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services à l'effet de signer les actes et correspondances suivants :

1- Administration - Ressources humaines

Carrière

- Arrêtés de radiation des cadres
- Courriers de commission de discipline
- Arrêtés d'avancement de grade
- Arrêtés de temps partiel et renouvellement
- Comptes-rendus d'entretien professionnel
- Saisine Commission Administrative Paritaire

Administration

- Conventions de stages non gratifiées de la Direction générale, du Service des assemblées, et liées à la mission RGPD
- Conventions de stages gratifiées
- Ordres de mission des agents de la Direction générale, du Service des assemblées et liées à la mission RGPD
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la Direction générale, du Service des assemblées et liées à la mission RGPD
- Contrats avec les agences d'intérim

Formation

- Conventions de formation payante

Maladies

- Arrêtés de demi-traitement (suite à maladie)
- Arrêtés de reconnaissance d'accident du travail et de maladie professionnelle

Paie

- Arrêté attribution IFSE - NBI - CIA, le tableau global étant signé par le président
- Actes de signature électronique de paie et charges
- Documents heures supplémentaires des services de la Direction Générale, du service des assemblées et liées à la mission RGPD

2- Administration - Finances

- Documents des contrats de souscription de ligne de trésorerie (suite à délibérations/décisions prises en amont)
- Documents des contrats de souscription d'emprunt (suite à délibérations/décisions prise en amont)

- Documents déblocage de ligne de trésorerie
- Documents déblocage des emprunts
- Lettre de cadrage en matière financière

3- Administration - Affaires juridiques

- Courriers de déclenchement de couverture Dommage Ouvrage (à la suite d'échec de mise en demeure)

4- Administration - Urbanisme

- Conventions et avenants CAUE liés à l'ADS à titre gracieux, EPF à la suite de délibération, décision du Bureau ou décision du Président

5- Administration - Culture

- Certificats administratifs hors certificats financiers

6- Administration - Ecologie, transition écologique et développement durable

- Contrats de prestation ou convention à la suite de délibération, décision Bureau, ou décision du Président ainsi que leurs avenants

7- Administration - Mobilité

- Conventions avec la FEDERTEEP suite à délibération/décision du Bureau/décision du Président ainsi que leurs avenants
- Conventions avec la SPL d'un Point à l'Autre suite à délibération, décision du Bureau ou décision du Président ainsi que leurs avenants

8- Administration - Déchets ménagers et assimilés

- Documents demande d'immatriculation de véhicules

9- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction générale, le Service des assemblées et liés à la mission RGPD

1-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, les délégations qui lui sont consenties au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services et de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Madame Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, et, de Madame Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques.

1-3 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des services - Développement durable du territoire, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiés au sein du Service Evaluation des politiques publiques, Bureau des communes, et, du service Ingénierie de projets et financements extérieurs
- Ordres de mission des agents du Service Evaluation des politiques publiques - Bureau des communes, et, du service Ingénierie de projets et financements extérieurs
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail du Service Evaluation des politiques publiques, du Bureau des communes, et, du Service Ingénierie de projets et financements extérieurs
- Documents heures supplémentaires du Service Evaluation des politiques publiques - Bureau des communes, et, du Service Ingénierie de projets et financements extérieurs.

2- Administration - Economie

- Conventions d'hébergement et d'occupation précaire
- Conventions ayant trait aux servitudes et à la gestion des réseaux dans les ZAE

3- Administration - Habitat - Gens du voyage

- Courriers aux partenaires financiers (notamment demande de subventions, déblocage et demande de solde), décomptes financiers et conventions relatives aux subventions
- Conventions et avenants en lien avec l'accueil des gens du voyage suite à délibération, décision du Bureau ou décision du Président

4- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour le Service Ingénierie de projet et financements extérieurs, le Service Bureau des communes et évaluation des politiques publiques.

1-4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire, les délégations qui lui sont consenties au titre du pôle Développement durable sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 2

2-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources humaines

Carrière

- Arrêtés de reclassement statutaire
- Arrêtés avancement d'échelon
- Arrêtés modifiant le temps de travail
- Etats de service (concours, examens professionnels, ...)

Recrutement

- Courriers de réponses négatives aux candidatures pour un emploi

Administration

- Conventions de stages non gratifiées au sein du Service des systèmes d'information, du Service Affaires juridiques, du Service Commande publique et du Service des Moyens généraux
- Ordres de mission des agents du Service des Systèmes d'information, du Service Affaires juridiques, du Service Commande publique et du Service des Moyens généraux
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail pour le Service des affaires juridiques, le Service commande publique, le Service des moyens généraux et le Service des systèmes d'information.

- Attestations, formulaires pour organismes extérieurs (CAF, CNRACL, CDG 81, CNAS, ...)
- Courriers administratifs individuels de réponse négative aux agents
- Documents, formulaires de fin d'emplois (APE, certificats, ...)

Formation

- Documents, bulletins d'inscription aux formations
- Réponses aux demandes de formation CPF
- Habilitations et autorisations de conduite (CACES, habilitation, ...)

Maladies

- Arrêtés attribution de CLM, CLD, GM
- Arrêtés de reconnaissance Temps Partiel de Travail
- Courriers d'expertise médicale
- Dossiers assurance statutaires

Paie

- Bordereaux de charges papier (état, formulaire, ...)
- Documents heures supplémentaires du service des moyens généraux, du service de la commande publique, du service des systèmes d'information et du service des affaires juridiques

Action sociale

- Adhésion CNAS, déclaration annuelle, régularisation en cours d'année

2- Administration - Finances

- Titres de recettes comptables

3- Administration - Affaires juridiques

- Cerfa 3233 renseignements concernant la situation juridique des immeubles et le patrimoine immobilier des personnes
- Demandes d'extrait d'actes de naissance

4- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour le Service des affaires juridiques, le Service commande publique, le Service des moyens généraux et le Service des systèmes d'information.

2-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, les délégations qui lui sont consenties au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 3

3-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources humaines

- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents du service Communication

2- Administration - Education Jeunesse Restauration

- Courriers de rejet des prélèvements automatiques (frais de restauration provision insuffisante)

3- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour le service Communication.

3-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, et de Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services techniques, les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication.

ARTICLE 4

4-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein du Service Administratif et financier, du service Ingénierie voirie, du service Régie voirie espaces verts, de la Direction des bâtiments et pour la mission GEMAPI

- Ordres de mission des agents du Service Administratif et financier du service Ingénierie voirie, du service Régie voirie espaces verts, de la Direction des bâtiments et de la mission GEMAPI

- Documents liés à la procédure télétravail des agents du Service Ingénierie voirie, du Service Régie voirie espaces verts,

- Documents heures supplémentaires du Service Administratif et financier, du Service Ingénierie voirie, du Service Régie voirie espaces verts, de la Direction des bâtiments et de la mission GEMAPI,

2- Administration - Bâtiments

- Courriers de résiliation d'abonnement "fluides" ou autres (contrat gaz, électricité, eau, et autres)
- Courriers de souscription à un abonnement « fluides »

3- Administration – Voirie

- Documents relatifs aux permissions de voirie

4- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction Bâtiment, le Service Ingénierie voirie, le Service régie voirie espaces verts, la mission GEMAPI, le Service administratif et financier du Pôle Services techniques.

4-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des Services - Développement durable du territoire chargée de la Direction Générale des Services, de Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources, et de Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication, les délégations consenties à Madame Marion DUCLOT au titre de la Direction générale des services sont exercées par Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques.

ARTICLE 5

5-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Françoise CAMPEGGI, Directrice des Finances, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction des Finances
- Ordres de mission des agents de la Direction des Finances
- Documents heures supplémentaires de la Direction des Finances
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la Direction des Finances

2- Administration - Finances

- Certificats administratifs d'imputations budgétaires et attestations de versement de subventions

3- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction des Finances

5-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Françoise CAMPEGGI, Directrice des Finances, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 6

6-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Hasna SELLOUM, Directrice des Ressources Humaines, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction des Ressources Humaines
- Ordres de mission des agents de la Direction des Ressources Humaines
- Documents heures supplémentaires de la Direction des Ressources humaines
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la Direction des Ressources Humaines

2- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction des Ressources humaines

6-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Hasna SELLOUM, Directrice des Ressources Humaines les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Raphaël ROUZE, Directeur Général Adjoint des Services - Ressources.

ARTICLE 7

7-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Djamila OUAGUED, Directrice Education, Jeunesse, Politique de la ville, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiés au sein de la Direction Education, Jeunesse, Politique de la ville
- Ordres de mission des agents de la Direction Education, Jeunesse, Politique de la ville
- Documents heures supplémentaires de la Direction Education, Jeunesse, Politique de la ville
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la Direction Education Jeunesse Politique de la ville

2- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction Education Jeunesse politique éducative et de la ville

3- Administration - Bâtiments

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour le service entretien maintenance des équipements communautaires relatifs aux activités scolaires, périscolaires, de restauration scolaire, et extrascolaires, et pour le service restauration scolaire

7-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Djamila OUAGUED, Directrice Education, Jeunesse, Politique de la ville, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication.

ARTICLE 8

8-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Mariette STÜSSGEN, Directrice Petite enfance, Famille à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction Petite enfance, Famille
- Ordres de mission des agents de la Direction Petite enfance, Famille
- Documents heures supplémentaires de la Direction Petite enfance, Famille
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la direction petite enfance famille

2- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction Petite enfance, Famille

8-2 :

En l'absence ou d'empêchement de Madame Mariette STÜSSGEN, Directrice Petite enfance, Famille, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjoint des Services Education, Famille, Culture et Communication

ARTICLE 9

9-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Marc PIEDAGNEL, Directeur du Pôle Aménagement et Développement, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction Aménagement
- Ordres de mission des agents de la Direction Aménagement
- Documents heures supplémentaires de la Direction Aménagement
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la Direction Aménagement

2- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction Aménagement

3- Administration - Bâtiments

- Bons de commande inférieurs à 3 000 € HT pour la gestion du fonctionnement et de l'investissement des équipements communautaires en matière d'habitat et de mobilité

9-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc PIEDAGNEL, Directeur du Pôle Aménagement et Développement, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Madame Marion DUCLOT, Directrice Générale Adjointe des services - Développement durable du territoire.

ARTICLE 10

10-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Hervé CHARNAY, Directeur Economie, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiés au sein du Service Economie
- Ordres de mission des agents du Service Economie
- Documents heures supplémentaires de la Direction Economie
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la direction Economie

2- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction Economie

3- Administration - Bâtiments

Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la gestion du fonctionnement et de l'investissement des Zones d'activités économiques et des équipements communautaires en matière d'économie

10-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hervé CHARNAY, Directeur Economie, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Marc PIEDAGNEL, Directeur du Pôle Aménagement et Développement.

ARTICLE 11

11-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Monsieur Vincent PORTAL, Directeur Culture, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction Culture
- Ordres de mission des agents de la Direction Culture
- Documents heures supplémentaires de la Direction Culture
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la Direction Culture.

2- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction de la Culture

11-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Vincent Portal, Directeur Culture, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Sabrina RODRIGUEZ, Directrice Générale Adjointe des Services Education, Famille, Culture et Communication.

ARTICLE 12

12-1 :

Délégation de signature permanente est donnée à Madame Patricia LAFOND, Directrice adjointe Déchets, à l'effet de signer :

1- Administration - Ressources Humaines

- Conventions de stages non gratifiées au sein de la Direction des Déchets
- Ordres de mission des agents de la Direction des Déchets
- Documents heures supplémentaires de la Direction des Déchets
- Documents engageant décision d'accord, refus ou suspension de télétravail des agents de la direction Déchets

2- Administrations - Déchets

- Courriers relatifs à l'acquisition de composteurs

3- Administration - Commande publique

- Bons de commande inférieurs à 3 000 €HT pour la Direction des Déchets (fonctionnement et investissement)

12-2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia LAFOND, Directrice Adjointe Déchets, les délégations qui lui sont consenties sont exercées par Monsieur Anthony LLEWELLYN, Directeur Général Adjoint des Services Techniques.

ARTICLE 13

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, la Directrice Générale des Services, les Directeurs Généraux Adjointes et les Directeurs sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui se substitue aux arrêtés précédents et qui sera transmis au représentant de l'Etat et au comptable public.

Fait à Técou, le 20 FEV. 2025



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 20 FEV. 2025

Publication - Mise en ligne le 20 FEV. 2025 et/ou Notification le

Envoyé en préfecture le 20/02/2025

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le 20/02/2025



ID : 081-200066124-20250220-24_2025A-AR